

**La saison de la motoneige est à nos portes :
la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec invite les motoneigistes à la prudence**

Montréal, le 22 décembre 2017 –L'ensemble des régions du Québec va bientôt profiter de la saison de la motoneige. L'attente a été longue et la première neige est, pour les motoneigistes, le signe avant-coureur d'une sortie en sentier. Toutefois, la frénésie ne doit pas prévaloir sur la vigilance. La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) rappelle aux adeptes de redoubler de prudence et particulièrement sur les plans d'eau. Il ne faut pas non plus s'aventurer sur un sentier non balisé par les bénévoles de clubs.

Ce sont les bénévoles de clubs qui, actuellement, préparent les sentiers pour la saison hivernale. Les motoneigistes sont donc invités à communiquer avec les clubs afin de vérifier la date d'ouverture des sentiers. Que ce soit via son site internet (www.fcmq.qc.ca), sa page Facebook ou son application mobile *iMotoneige*, la FCMQ met à la disposition de ses amis motoneigistes plusieurs moyens de vérifier l'état des sentiers tout au long de la saison.

Événements prévus en janvier 2018

Les patrouilleurs de clubs et patrouilleurs fédérés de la FCMQ interviendront conjointement dans les sentiers du 20 au 21 janvier dans le cadre des «Portes ouvertes sur les sentiers de motoneige» de la FCMQ et, du 20 au 28 janvier 2018 dans le cadre de la «Semaine internationale de la sécurité à motoneige». La FCMQ et ses partenaires en matière de sécurité seront présents autant dans les sentiers que dans les relais, endroits licenciés et autres, de manière à dispenser des conseils sur les bonnes pratiques de la sécurité.

La sécurité, notre priorité, notre responsabilité collective

Chaque année, la FCMQ offre une formation de pointe aux patrouilleurs de clubs ainsi qu'à ses patrouilleurs provinciaux. Elle s'assure ainsi que les 1 200 patrouilleurs bénévoles aient toutes les connaissances et la compétence voulues pour veiller sur la sécurité des usagers.

Garder sa droite, respecter les limites de vitesse indiquées, planifier ses randonnées, etc... une foule d'informations sur les bonnes pratiques sécuritaires sont à la disposition des motoneigistes sur le site de la FCMQ (www.fcmq.qc.ca).

Adopter une attitude sécuritaire en sentier, c'est GAGE D'ASSURER SA SÉCURITÉ.

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, une Association Touristique Sectorielle, est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-deux années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 200 clubs membres et de leurs 90 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.